



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 mai 2021

COVID-19 : L'AUTOTEST, UN NOUVEAU MOYEN DE DEPISTAGE

Dans le contexte épidémique actuel, les autotests constituent un outil complémentaire aux tests RT-PCR et aux tests antigéniques réalisés par les professionnels de santé. A La Réunion, ils sont disponibles en vente libre uniquement dans des pharmacies depuis cette semaine.

Dans le cadre du week-end prolongé de l'Ascension, l'ARS La Réunion, en lien avec la Croix Rouge et les communes de Saint-Paul, Saint-Pierre et Saint-Denis, propose des opérations de sensibilisation au dépistage avec des autotests du 14 au 16 mai. Une distribution et des démonstrations d'autotests seront proposées à la population, qui est invitée à participer à ces opérations.

Les autotests, pour qui et comment ça marche ?

Se dépister à l'aide d'un autotest

Un autotest Covid-19 est un test antigénique dont le prélèvement et la lecture du résultat peuvent être réalisés seul, en suivant les conditions d'utilisation.

CONDITIONS D'UTILISATION A RETROUVER SUR LE SITE INTERNET DE L'ARS :
<https://www.lareunion.ars.sante.fr/autotest-un-nouveau-moyen-de-depister-la-covid-19-0>

Le prélèvement nasal est moins profond que le prélèvement nasopharyngé pratiqué pour les tests RT-PCR et antigéniques classiques et le résultat est obtenu en quinze à vingt minutes.

L'utilisation des autotests est autorisée pour les personnes de plus de 15 ans ne présentant pas de symptôme de la maladie :

- **dans le cadre professionnel, notamment pour des campagnes de dépistage itératif à large échelle** (pour les personnels en contact avec le public),
- **dans le cadre privé pour la population** (se faire tester avant des réunions de famille par exemple, mais sans abandonner les gestes barrières), là aussi de manière répétée.

En répétant l'autotest une à deux fois par semaine, on augmente les chances de le réaliser au début de la maladie, c'est-à-dire au moment où le virus est le plus présent et le plus facilement détectable, et surtout au moment où on est le plus contagieux.

On multiplie ainsi les chances, si l'on est porteur du virus et qu'on ne présente pas de symptôme, de pouvoir en prendre connaissance, s'isoler, prévenir ses contacts et donc contribuer à rompre le plus rapidement possible la chaîne de contamination.

L'autotest est contre-indiqué en cas de symptôme ou si l'on est contact à risque.

Il est alors recommandé de recourir à un test RT-PCR ou un test antigénique.

**L'autotest est réservé aux personnes de plus de 15 ans ne présentant pas de symptômes.
Il permet de se surveiller régulièrement et de pouvoir mettre en place sans délai
des mesures d'isolement en cas de détection de la Covid-19.**

[Retrouvez plus d'informations sur le site internet de l'ARS et dans le
« Petit guide d'utilisation de l'autotest nasal » en annexe](#)

Que dois-je faire en cas de test positif ?

Si mon autotest est positif :

- Je m'isole immédiatement et je préviens mes contacts pour qu'ils s'isolent,
- Je prends rendez-vous dans un laboratoire d'analyse médicale pour faire un test RT-PCR

Il est indispensable de faire un test RT-PCR pour confirmer le résultat positif de l'autotest.

Ce test RT-PCR de confirmation permettra :

- au patient de bénéficier de la prise en charge de l'Assurance Maladie (délivrance d'un arrêt de travail, aide à l'isolement) ;
- à la plateforme Contact-tracing (ARS /Assurance Maladie) d'identifier les cas contact, de casser les chaînes de contamination et de proposer une aide à l'isolement ;
- d'identifier un variant par criblage.

Les autotests ont leur limite de détection de la Covid-19, il est donc toujours possible que vous soyez porteur du virus dans des quantités non détectables, ou qu'une erreur liée au prélèvement fausse le résultat.

En cas de test négatif, vous êtes toujours susceptible de transmettre le virus à d'autres personnes. C'est pourquoi il faut impérativement continuer à respecter les gestes et mesures barrières pour ne pas mettre en danger votre entourage et notamment les personnes les plus vulnérables.

FICHE A CONSULTER SUR LE SITE INTERNET DE L'ARS : QUE DOIS-JE FAIRE APRES MON AUTOTEST?

Approvisionnement et distribution des autotests à La Réunion

Depuis cette semaine, les autotests sont accessibles en vente libre pour la population uniquement en pharmacie.

L'ARS a reçu un stock d'Etat de 100 000 autotests (boîte de 5). La distribution de ce stock a débuté ce mercredi 12 mai et se poursuivra les prochains jours comme suit :

- auprès des professionnels de santé des établissements de soins (EHPAD, maison d'accueil spécialisée (MAS), centres hospitaliers,...) en privilégiant les professionnels qui n'ont pas encore été vaccinés.
- auprès des personnels des structures de l'Etat en relation avec le public (gendarmes, pompiers, agents des services publics,...).

Une distribution complémentaire est prévue dans les prochaines semaines.

Une dotation a également été livrée à l'attention des agents de l'Education Nationale (stock géré par le Rectorat).

Une sensibilisation et des dépistages avec les autotests durant ce week-end de l'Ascension et dans la semaine suivante

Compte tenu de la situation sanitaire à La Réunion et dans le cadre d'une campagne nationale en prévision du week-end prolongé de l'Ascension, l'ARS, en lien avec les communes de Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Denis et la Croix Rouge, lance des opérations de sensibilisation au dépistage avec les autotests, avec pour objectif d'inciter les Réunionnais à se faire dépister.

Dans ce cadre, plusieurs opérations de démonstration et de dépistage par autotest seront organisées :

- Le vendredi 14 mai, de 8h à 11h30, place du marché à Saint-Paul
- Le samedi 15 mai, de 13h à 16h, au forum en face du Casino à Saint-Pierre
- Le dimanche 16 mai, de 8h à 11h30, place du marché du Chaudron à Saint-Denis

Les personnes présentes se verront distribuer des boîtes d'autotests avec leur notice d'utilisation.

Elles seront accompagnées par les équipes de la Croix Rouge pour l'utilisation de leur premier autotest et pour la lecture du résultat.

Les personnes dont le résultat du test sera positif recevront immédiatement des conseils pour s'isoler et devront réaliser un test RT-PCR pour confirmation du résultat. Elles seront ensuite contactées par la cellule Contact Tracing.